

## **EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS**

Le mardi 18 juin 2024 à 18h le Comité d'AQUAVESC légalement convoqué par son Président, Monsieur Erik LINQUIER, s'est réuni à l'usine de Louveciennes, 29 route de Versailles à Louveciennes -78430

OBJET: 2024/10: COMPTE DE GESTION - EXERCICE 2023

## Sont présents :

Chavenay: Stéphane GOMPERTZ
CA SGBS: Isabelle DE TONQUEDEC
EPT GPSO: Pierre CHEVALIER

EPT POLD: Eric BERDOATI, Olivier BERTHET, Gilles VERGNORY (suppléant de Catherine BLOCH)

CA SQY: Henri-Pierre LERSTEAU, Catherine BASTONI, Françoise BEAULIEU, Olivier AFONSO, Eva ROUSSEL CA VGP: Jean-Pierre BUGHIN (suppléant de Christian ROBIEUX), Luc WATTELLE, Bernard MILLION-ROUSSEAU, Alain SANSON, Michel AUBOUIN, Richard DELEPIERRE, Christophe MOLINSKI, Isidro DANTAS, Muriel COSTERMANS, Erik LINQUIER, Xavier GUITTON (suppléant de Martine SCHMIT)

<u>Absents ou excusés</u>: Catherine LANEN, Valentine BOUVET, Béatrice BODIN, Fréderic PELEGRIN, Bernard MEYER, Roger ADELAIDE, Moussa FOUZI, Hélène DENIAU, Igor GAZEYEFF, Denis PETITMENGIN, Emilien NIVET

Ont donné pouvoir : Myriam DEBUCQUOIS à Eva ROUSSEL

Date de la convocation : 11 juin 2024

Secrétaire de séance : Richard DELEPIERRE

Date d'affichage: 21 juin 2024

Nombre de membres : En exercice : 34 Présents : 22 Votants : 23

Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

Date de sa réception en Préfecture :

## Délibération 2024/10

## **OBJET: Compte de Gestion - exercice 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

**Considérant** que pour décharger le Trésorier en charge du budget d'AQUAVESC, il est nécessaire que le Comité se prononce sur le Compte de Gestion 2023,

Considérant qu'à cet effet, lui sont présentés les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

**Considérant** que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Ayant entendu l'exposé,

Le Comité, Après en avoir délibéré A l'unanimité.

STATUE sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2023 au 31 Décembre 2023.

**STATUE** sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

**APPROUVE** le Compte de Gestion 2023 d'AQUAVESC établi par le Trésorier.

Pour Extrait Conforme A Versailles, le <u>18</u> juin 2024

Le Président

Erik LINQUIER

Accusé de réception en préfecture 078-257800227-20240618-DEL202410-DE Date de télétransmission : 21/06/2024 Date de réception préfecture : 21/06/2024